

Image not found or type unknown



Incapacité suite accident du travail

Par **pompier**, le **03/06/2014** à **00:57**

Bonjour,
Je suis en arrêt accident du travail pour troubles psychosociaux depuis janvier 2011, je voudrais connaître la marche à suivre pour monter le dossier de retraite à 60 ans pour incapacité de +20%.
Une pré-visite ou une visite de reprise en 2 fois après consolidation?
A quel moment faire la demande? dès la mise en incapacité?
Et à quel moment faire la reconnaissance en maladie professionnelle?
Merci de votre aide et conseil.